

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

PUBLIE LE

2 DEC 2008

SÉANCE DU 25 NOVEMBRE 2008 À 18 HEURES 30

N° 6 - 154 / 2008 : ÉTUDES ET ASSISTANCE À MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA
CRÉATION D'UN BASSIN DE RÉTENTION, QUARTIER DU
MARRANEL À ALBI - AVENANT N° 1

L'An Deux Mille Huit, le 25 Novembre 2008

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi le
Mardi 25 Novembre 2008 à 18 Heures 30 en séance publique, sur convocation de
Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de
l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : Madame Maryse BERTRAND

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Stéphanie
GUIRAUD-CHAUMEIL, Christine DEVOISINS, Jean-Michel BOUAT, Monique HUBERT,
Geneviève PARMENTIER, Michèle BARRAU-SARTRES, Louis BARRET, Laurence PUJOL,
Michel FOURNIALS, Michel FRANQUES, Dominique BILLET, Pierre DOAT, Paul JUAREZ,
Sarah LAURENS, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE,
Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Philippe
HEIM, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Robert BOUDES,

Membres suppléants votants : Mesdames, Messieurs, Gisèle DEDIEU, Christelle
GUILLAUMOT, Daniel GAUDEFROY, Alain LONG, Claude COSTES, David KOWALCZYK.

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Messieurs, Pierre COSTES,
Jean-Marie COUDERC, Marie-Claude DURAND, Alain GRIMAL, Robert PAGGI.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Olivier BRAULT, Patrick GARNIER, Stephen
JACKSON, William NION, Félix TORRÈS, Thierry ASTOULS, Gérard POUJADE, Bruno
LADOUCKETTE, Thierry DUFOUR, Michel TRÉBOSC, Viviane COMBES, Michel DELPOUX,
Serge NEAU, Jean-Philippe ROQUES.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Naïma MARENGO, Laure SUDRE, Pierre-
Yves LAMBOLEZ, Jean ESQUERRE, Frédéric ESQUEVIN, Marie-Louise AT, Bernard
GILABERT, Marie-France DE TRUCHIS, Claude DEUTSCHMEYER, Michel ALBARÈDE,
François LESCURE, Gérard FABRE, Pascal LAMESLE, Christian MALGOUYRES, Michel
ANDRAL, Francine ALARY, Noël RAMON, Patrice MANGIONE, Thierry MALLÉ, Jean-Marc
WISNIEWSKI, Benoît DELERIS, Jean-Charles BORGOMANO, Monique MILHAU, Blandine
THUEL, Marc DE GUALY, Dominique BALOUP, Eliane CARLES, Emmanuelle VIEILLEDENT,
Jean MAURIÈS.

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 37

Votants (titulaires, suppléants votants) : 32

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 25 NOVEMBRE 2008

N° 6 – 154 / 2008 : ÉTUDES ET ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE POUR LA CRÉATION D'UN BASSIN DE RÉTENTION, QUARTIER DU MARRANEL À ALBI – AVENANT N° 1

Pilote : Service Traitement des Déchets Prévention des Risques

Autres services concernés: Service Juridique et Marchés Publics
Finances et Budget

Monsieur Pierre DOAT, rapporteur

Par décision du Président, en date du 3 septembre 2007, et à la suite d'une consultation pour l'étude et l'assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la création d'un bassin de rétention quartier du Marranel à Albi,

Le montant initial du marché est de : **65 663.00€ HT**

Dans le cadre du marché n° 07-031 le montant de l'option de 5 100,00 € HT pour la réalisation du dossier d'autorisation au titre du code de l'Environnement n'a pas été retenue. Aujourd'hui, les services de l'Etat demande une régularisation administrative et la constitution d'un dossier de déclaration au titre du code de l'Environnement.

Le présent avenant est d'un montant de **1 400 € HT** et conformément aux dispositions prévues à l'offre réf. : 07-751

Le nouveau montant du marché après avenant n° 1 est de : **67 063.00 € HT soit une augmentation de 2.13 %.**

Le projet d'avenant est annexé à la présente délibération ;

Je vous propose :

D'approuver la conclusion de l'Avenant n°1 avec S.A.S. HYDRETTUDES mandataire du groupement solidaire S.A.S. HYDRETTUDES Bât. « Sud America », 20 boulevard Thibaud 31000 TOULOUSE et UN POUR CENT PAYSAGE pour un montant de 1400,00 € HT soit une augmentation de 2.13 % du marché 07-031

D'autoriser Monsieur Le Président à signer l'avenant n° 1 et à remplir toutes les formalités inhérentes aux dossiers.

De préciser que le nouveau montant du marché reste conforme à l'enveloppe prévisionnelle de l'opération 807 inscrite au BP 2008.

Le Conseil de Communauté de l'Agglomération de l'Albigeois

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code des Marchés Publics

Vu l'avenant N°1 annexé,

Vu l'avis de la Commission Assainissement et Prévention des Crues du 19 Novembre 2008,

ENTENDU LE PRESENT EXPOSE,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

☞ **APPROUVE** la conclusion de l'Avenant n°1 avec S.A.S. HYDRETTUES mandataire du groupement solidaire S.A.S HYDRETTUES Bât. « Sud America », 20 boulevard Thibaud 31000 TOULOUSE et UN POUR CENT PAYSAGE pour un montant de 1 400,00 € HT soit une augmentation de 2.13 % du marché 07-031.

☞ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer cet avenant et à remplir toutes les formalités inhérentes aux dossiers.

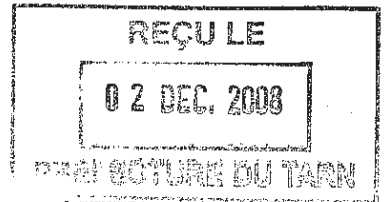
☞ **PRÉCISE** que le nouveau montant du marché reste conforme à l'enveloppe prévisionnelle de l'opération 807 inscrite au BP 2008.

Pour extrait conforme,
Fait le 25 Novembre 2008,

Le Président,



Philippe BONNECARRÈRE



AVENANT N°1 AU MARCHÉ N° 07-031

A - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MARCHÉ

Etablissement public :

Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, représentée par son Président, Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, agissant en vertu d'une délibération du Conseil Communautaire en date du 8 avril 2008.

Service :

Traitement et Prévention des risques

Titulaire du marché : solidaire

S.A.S. HYDRETTUDES, mandataire du groupement

S.A.S HYDRETTUDES
20 Boulevard de Thibaud
31100 TOULOUSE
et
UN POUR CENT PAYSAGES

NUMERO DE MARCHÉ :

07-031

DATE DU MARCHÉ :

10 septembre 2008

OBJET DU MARCHÉ :

d'Ouvrage pour la création
rétention, quartier du Marranel à Albi

Etudes et assistance à Maîtrise
d'un bassin de

MONTANT INITIAL DU MARCHÉ :

65 663.00 € HT soit 78 532.95 € TTC

B - OBJET DE L'AVENANT

ARTICLE 1 :

Dans le cadre du marché n° 07-031 le montant de l'option de 5 100,00 € HT pour la réalisation du dossier d'autorisation au titre du code de l'Environnement n'a pas été retenu. Aujourd'hui, les services de l'Etat demandent une régularisation administrative et la constitution d'un dossier de déclaration au titre du code de l'Environnement.

Le présent avenant est conclu pour le montant de 1 400 € HT et conformément aux dispositions prévues à l'offre réf. : 07-751 ci-jointe.

ARTICLE 2 :

Le nouveau montant du marché s'élève donc à la somme de soit 67 063.00 € HT soit une augmentation de 2.13%.

Toutes les autres clauses du marché restent inchangées. Le présent avenant prend effet à compter de sa date de notification.

C - SIGNATURES

À Saint-Juéry, le :

Le Président de la Communauté
d'Agglomération de l'Albigeois,

Philippe BONNECARRÈRE